



Liberté Égalité Fraternité

Mercredi 29 avril 2020



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## L'ADAPTATION DU CONFINEMENT SE POURSUIT

Après avoir échangé avec le groupe d'experts, le Haut-commissaire et le président du gouvernement, en concertation avec les provinces, le Congrès, le Sénat coutumier et le Conseil économique, social et environnemental, ont décidé de poursuivre l'adaptation des mesures de confinement après le 3 mai, pendant encore six <u>semaines</u>.

<u>D'ici le 15 juin</u>, les outils nécessaires à l'amélioration de notre capacité de détection et de réaction seront développés avec l'objectif d'éviter le retour à un confinement strict si un nouveau cas local de Covid-19 était avéré. Les différents services et directions opérationnels de l'État, de la Nouvelle-Calédonie, des provinces et des communes, travailleront chacun dans leur domaine de compétences et en synergie.

A partir du lundi 4 mai et jusqu'au dimanche 14 juin minuit, toutes les manifestations et activités sont autorisées dès lors que les gestes barrière, y compris la distanciation sociale, sont strictement respectés.

Si la distanciation sociale ne peut être respectée, les manifestations et activités pourront reprendre dès lors que les participants pourront être identifiés (activités scolaires et sportives) ou que les participants pourront porter un masque (transports en commun, cinémas, salles de spectacle, salles de jeux, etc.).

Ne pourront pas reprendre les activités :

- qui ne pourront pas respecter la distanciation sociale,
- où les participants ne pourront pas être identifiés,
- et où le port du masque ne pourra pas être respecté,

Par conséquent, les compétitions sportives et les grandes manifestations resteront interdites, les discothèques et les nakamals resteront fermés.

Pour vous et pour les autres, respectez ces mesures et les recommandations des autorités sanitaires.

## RESPECTER LES GESTES BARRIÈRE

